

Mairie de Abancourt - 60220

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du vendredi 11 octobre 2024

Par suite d'une convocation en date du 2 octobre 2024, les membres composant le Conseil Municipal d'Abancourt, se sont réunis en date du vendredi 11 octobre 2024 en la Mairie d'Abancourt à 20h, sous la présidence de M. DOR Jean-Louis, Maire.

La convocation a été affichée le 2 octobre 2024.

L'ordre du jour de la séance était le suivant :

1. Rapport d'activités 2023 de la CCPV
2. Rapport d'activités 2023 su SE60
3. Avis sur la modification des statuts du SIRS
4. Le point sur les travaux 2024
5. Travaux 2025
6. Questions diverses.

Membres Présents : Mmes FOULONGNE M., LEFEVRE N., BATTINI S., MM. DOR J-L., CLÉRY J-R., LECUIR G., MENIVAL P., UGER A., QUENEUILLE J., MILLE-MATHIAS L., lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L. 2121-7 et L.2121-17 du Code général des collectivités territoriales.

Membres Absents ayant donné mandat de vote : Néant

Membre Absent n'ayant pas donné mandat de vote : M. SAUGNIER Ronan

Le maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil.

Le Conseil Municipal a désigné M. MILLE-MATHIAS Lucien pour remplir les fonctions de secrétaire.

Le compte-rendu de la séance du 30 mars 2024 est approuvé à l'unanimité.

Question n° 1 de l'ordre du jour : **Rapport d'activités 2023 de la CCPV** (délibération n° 2024/17)

Le Maire présente le rapport d'activités 2023 de la Communauté de Communes de la Picardie Verte aux membres présents, conformément à la législation en vigueur.

Après en avoir pris connaissance, **le Conseil Municipal délibère et décide**, à l'unanimité des voix,

- **D'approuver** le bilan d'activités 2023 de la Communauté de Communes de la Picardie Verte.

Question n° 2 de l'ordre du jour : **Rapport d'activités 2023 su SE60** (délibération n° 2024/18)

Le Maire présente le rapport d'activités 2023 du Syndicat d'Energie de l'Oise SE60 aux membres présents, conformément à la législation en vigueur.

Après en avoir pris connaissance, **le Conseil Municipal délibère et décide**, à l'unanimité des voix,

- **D'approuver** le bilan d'activités 2023 Syndicat d'Energie de l'Oise SE60.

Question n° 3 de l'ordre du jour : **Avis sur la modification des statuts du SIRS** (délibération n° 2024/19)

Le Maire expose :

Par délibération en date du 27 juin 2024, le Conseil Syndical du SIRS Abancourt – Blargies – Boutavent a décidé de modifier ses statuts suite à la fusion des communes de Boutavent et Formerie.

Il ajoute qu'afin d'être validée par la Préfecture, cette décision doit être approuvée par les conseils municipaux de Abancourt, de Blargies et de Formerie.

Il donne lecture de la délibération ainsi que des nouveaux statuts du SIRS Abancourt-Blargies.

Après avoir pris connaissance de ces documents, le **Conseil Municipal délibère et décide**, à l'unanimité des voix,

- **D'approuver** la modification des statuts du SIRS Abancourt – Blargies.

Question n° 4 de l'ordre du jour : Le point sur les travaux 2024

Le Maire fait un point des travaux réalisés en 2024.

Pour les dossiers présentés en 2024 :

- La mise aux normes thermiques et électriques de la mairie est terminée. Le chauffage au fuel existant a été déposé, sauf la chaudière et la cuve.
- Pour l'école d'Hennicourt, en raison de l'information tardive de l'octroi des subventions, les entreprises n'ont pu mener ces travaux en 2024. Ils sont donc reportés en 2025.
- Par ailleurs, l'arrière de la salle des fêtes sera clôturé avant la fin de l'année.

Question n° 5 de l'ordre du jour : Travaux 2025

Un débat s'est tenu avec les membres du Conseil Municipal pour les travaux 2025.

Deux projets ont été retenus :

- La création, sur l'espace ludique de la rue des Glycines, d'un bâtiment sanitaire qui fait défaut lors des manifestations qui y sont organisées.
- Etude et projet pour la salle des fêtes. L'ADTO dont nous sommes adhérents nous prêterait son concours.

Questions diverses :

- Mme BATTINI demande si la cuisinière de la salle des fêtes va être remplacée : de la documentation est en attente d'être reçue.

Rien n'étant plus à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h00.

Fait en Mairie le 15 octobre 2024

Le Maire,
DOR Jean-Louis



Le secrétaire de séance,
MILLE-MATHIAS Lucien

A handwritten signature in black ink, corresponding to the name Milles-Mathias Lucien, written in a cursive style.